

DOSSIER DE PRESSE 2019



Créé en 2003, Tab'agir ne cesse d'accompagner les bourguignons dans leur démarche d'arrêt.

Depuis mai 2019, Tab'agir compte une nouvelle antenne à Besançon et travaille sur le recrutement de professionnels francs-comtois.

**Novembre 2019 : Des formations en tabacologie sont désormais proposées par Tab'agir aux professionnels de Franche-Comté.
La 1^{ère} formation à Dole est déjà complète !**





en Franche-Comté a pour objectifs la formation des professionnels de santé et l'accompagnement à l'aide à l'arrêt du tabac des Franc-comtois.

Le Tabac... 1^{ère} cause de mortalité évitable en France.

Le tabac est reconnu comme la première cause de mortalité évitable en France : 78 000 morts par an (cancers, maladies cardiovasculaires et respiratoires).

- 16 millions de fumeurs quotidiens et près de 60 % évoquent le souhait d'arrêter de fumer dans l'année.

La qualité du travail des « professionnels Tab'agir » de Bourgogne ainsi que les bons résultats d'arrêt des patients démontrent chaque jour l'efficacité du travail en équipe pluridisciplinaire proposé par Tab'agir.

Les professionnels Francs-Comtois, **médecins généralistes, sages-femmes, infirmières salariées ou « Asalée »** qui contribuent à lutter pour la réduction du tabagisme sont de plus en plus nombreux à faire appel à Tab'agir.

- Des formations sont donc mises en place afin de répondre aux attentes des professionnels et à cet enjeu prioritaire de santé publique qu'est la lutte contre le tabac.

Tab'agir des chiffres parlants :

Tab'agir compte à ce jour 230 professionnels actifs en Bourgogne, 100 à venir d'ici fin 2020 en Franche-Comté...

- + de 1700 consultations médicales/an en Bourgogne,
- + de 600 accompagnements diét. et psycho./an en Bourgogne.

Un accompagnement personnalisé qui augmente les chances de réussite pour les patients qui ont décidé d'arrêter de fumer.

Tab'agir → un numéro unique régional : 03.86.52.33.12.
A destination des professionnels de santé et des patients qui souhaitent arrêter de fumer.

I/ QUI SOMMES –NOUS ?

Contexte :

Le tabac : première cause de mortalité évitable en France.

Cause de mortalité par cancer et de mortalité avant 65 ans, le tabac est responsable dans notre pays de près d'un décès sur huit. La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabac une priorité de santé publique de premier plan.

Le Programme national de réduction du tabagisme (PNRT), lancé en 2014 a permis la mise en place d'une gouvernance nationale et régionale, la rénovation du cadre juridique sur le tabac et la mise en œuvre d'actions emblématiques (paquet neutre, avertissements sanitaires agrandis, droit de prescription des traitements de substitution nicotinique élargi, Mois sans Tabac).

Les premiers résultats sont très encourageants en matière de réduction du tabagisme quotidien, la prévalence du tabagisme quotidien est, en 2018, de 25,4%.

Elle a baissé de 4 points en deux ans (source Bulletin épidémiologique hebdomadaire N° 15 - 28 mai 2019).

- Le programme national de lutte contre le tabac 2018-2022 (PNLT) traduit la volonté d'agir encore plus fortement contre ce fléau : combinant des actions sur le volet économique et sur les volets sociaux et sanitaires.

Des actions nationales visant un but : aider les jeunes enfants d'aujourd'hui à devenir, dès 2032, la première « génération d'adultes sans tabac ».

Histoire de l'association :

En 1999 le Docteur Serge Tchérakian, pneumologue hospitalier, au vu de la fréquence des cancers du poumon chez des jeunes femmes qu'il voit en consultations, décide d'impliquer **les institutions et les professionnels de santé libéraux dans la lutte contre le tabac.**

En Janvier 2003 l'association est formalisée et voit le jour.

Icaunaise d'origine, elle devient **Bourguignonne en 2008 et depuis mai 2019 Tab'agir s'étend sur la Franche-Comté (à la demande de l'Agence Régionale de Santé BFC).**

Sa mission principale est l'aide à l'arrêt du tabac sur la BFC mais elle développe aussi dans l'Yonne (1999) et la Nièvre (2016) **des actions de préventions** auprès des collégiens et organise de nombreuses manifestations lors du Mois sans Tabac.

Tab'agir est également co-pilote régional du Mois sans Tabac avec l'IREPS BFC.

L'équipe :

Président : Docteur Serge TCHÉRAKIAN

- Directrice : Françoise AMELOT
- Médecin tabacologue coordonnateur BFC : Jean Loup DUROS
- Chargée de mission Franche-Comté : Peggy BENOIT
- Assistante de direction : Evelyne MOURLIN
- Secrétaire communication : Marie MILANDRE
- Chargée de projets prévention 89 : Ménana HADDAD
- Chargé de projets prévention 58 : Florent LAIR

II/ COMMENT AGISSONS-NOUS ? POUR QUI ? AVEC QUI ?

Tab'agir mode d'emploi :

Tab'agir aide les patients qui le souhaitent à arrêter de fumer grâce à un **accompagnement pluridisciplinaire**.

Des formations d'inclusion sont organisées par Tab'agir sur tout le territoire et dispensées **par les médecins tabacologues de l'association**.

Elles **durent 10h**, sont réparties sur un jeudi soir et un vendredi.

Les professionnels libéraux participant sont indemnisés afin de compenser au mieux leur perte d'activité durant ces heures de participation à la formation.

Par la suite, chaque professionnel formé participera aux réunions de **formation continue et d'échange des pratiques** de façon régulière (tous les 6 mois).

Professionnels et prise en charge :

Les professionnels à qui sont proposées les formations d'aide à l'arrêt du tabac sont :

des prescripteurs :

- **Médecins généralistes, sages-femmes, infirmières salariées ou « Asalée »,**
- **Et des diététicien(nes) et des psychologues formés aux thérapies comportementales et cognitives (TCC).**

Grâce aux professionnels de santé **libéraux formés aux consultations d'aide à l'arrêt du tabac**, les patients peuvent trouver une prise en soin au plus proche de chez eux, au sein même de maisons de santé ou de cabinets médicaux.

Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, il est préconisé 5 consultations réparties sur plusieurs mois :

La première entre 45 minutes et 1H, puis 30 minutes et 15 à 20 minutes pour les dernières.

Le médecin ou la sage-femme verra son acte valorisé puisque les 3 premières consultations sont indemnisées par Tab'agir en plus du règlement habituel du patient.

Tab'agir prend également en charge financièrement, le recours aux consultations auprès d'une diététicienne (éventuelle problématique de poids) et auprès d'un psychologue TCC (pour la dépendance gestuelle et comportementale), si le prescripteur pense que cet accompagnement est nécessaire à la réussite (financement par l'Agence Régionale de Santé BFC).

→ **Tab'agir prend en charge jusqu'à 4 consultations pour chacun de ses accompagnements.**

Accompagnement et suivi :

Une fois que le patient est inclus dans le réseau, dès qu'il est pris en soin par un professionnel formé par Tab'agir, il bénéficie de l'**accompagnement pluridisciplinaire** et du **coaching téléphonique**.

Un suivi et une évaluation est réalisée à 6 mois et à 1 an auprès de l'ensemble des patients pris en charge par le réseau afin d'évaluer les taux d'arrêt.

Tab'agir c'est un numéro unique régional : 03.86.52.33.12.

Nos partenaires :

L'Agence Régionale de santé BFC, la Ligue contre le Cancer, l'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, les URPS (URPS médecins libéraux, URPS pharmaciens), la Mild&Ca, la MGEN, Éducation Nationale, la Mutualité Française BFC, la FeMaSCo BFC.



III/ NOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

Dates des futures formations d'inclusion¹ au réseau Tab'agir :

- **28 et 29 novembre à Dole** (professionnels du 70 et du 39) - *plus de place disponible,*
- **19 et 20 mars à Besançon** pour le Doubs,
- **2 et 3 avril à Héricourt** pour le Nord Franche Comté (90-70).

➔ La première formation organisée en Franche-Comté a rencontré un beau succès, 30 professionnels y participeront et déjà une vingtaine d'inscrits sur liste d'attente pour les prochaines !

¹ Formation en tabacologie dispensées par les médecins tabacologues de Tab'agir, répartie sur 10h et permettant l'entrée dans le réseau Tab'agir.

Contact presse : Peggy BENOIT - chargée de mission Franche-Comté au 06-12-90-46-50

<http://www.tabagir.fr/>

<http://www.facebook.com/tabagir>